



**DN MADE**

# mention OBJET

## Parcours Création et expérimentation en Ébénisterie

///// Lycée des métiers d'art **REVEL**  
du bois et de l'ameublement

### > Durée de la formation : 3 ans

### > Objectif de la formation

Ce parcours a pour savoir-faire central celui de l'ébéniste, artisan qui conçoit et fabrique du mobilier de haute qualité à la fonctionnalité et au design soignés. Ayant un goût prononcé pour le travail manuel et l'esthétique, l'ébéniste a pour matériau de prédilection le bois tout en élargissant son savoir-faire à l'usage de matériaux contemporains au service du développement artisanal ou semi-industriel de produits.

Les enseignements visent à développer la démarche de conception au travers de projets expérimentaux s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels ainsi que sur la conception collaborative entre métiers d'art.

Les étudiants acquièrent des compétences techniques tant traditionnelles qu'innovantes ainsi qu'une maîtrise des outils de conception (logiciels CAO et DAO).

### > Qualités requises

Précision, souci du détail, créativité esthétique ou technique, autonomie et organisation, positivité, sens du relationnel, capacité à travailler en équipe.

### > Condition d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV. Avoir un bagage artistique ou technique (CAP dans la spécialité) est un atout, candidature sur la plateforme Parcoursup. L'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

### > Répartition des enseignements

Sur les 3 années, moyenne de 30h/semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :

- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique) ;
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion) ;
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle) ;
- Stages en entreprise : 2 semaines en 1<sup>er</sup> année / 12 semaines minimum en 2<sup>e</sup> année.

### > Après la formation, poursuite d'études

Vie active, poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, École Nationales d'Art).

### > Secteur d'activité, type d'emploi

Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur, industrie du luxe, bureau de conception (PME/ PMI/Grandes entreprises), médiation culturelle, enseignement / recherche.